

OPPOSITION LÉGITIME

Deux ans que notre conseil municipal a été élu. Mis en place au tout début de cette crise sanitaire, il nous aura fallu tout ce temps, à nous, nouveaux conseillers d'opposition, pour prendre nos marques. Pour comprendre le fonctionnement, rapports, réunions, commissions et conseil municipal, nous y accordons tout le temps nécessaire (pas simple si l'on travaille encore), nous y mettons nos bonnes volontés et compétences respectives. Mais alors pourquoi cette impression désagréable de se sentir à peine tolérés dans certaines instances et découvrir petit à petit que des décisions se prennent ailleurs, que des commissions servent juste à présenter des projets si bien ficelés qu'il nous est impossible de les amender. Par exemple, poser une simple question sur des fuites ou des malfaçons dans des bâtiments communaux va impliquer agressivité et même dénégation de la part d'élus... eux-mêmes pas du tout responsables de tous ces aléas liés à la gestion courante d'une cité. Et encore, comment réagir lorsque dans les médias, on apprend les raisons du rejet du projet Leclerc à La Ménardière qui auraient dû nous être communiquées en commission. Pourquoi des conseils municipaux, simples chambres d'enregistrement, durent moins d'une heure ? Certains élus auront tout notre respect d'avoir siégé la mandature sans ouvrir la bouche. Les échanges constructifs comme lors de la dernière commission ressources humaines, des vrais débats d'envergure ne peuvent être que profitables à la démocratie locale.

Les élus de la liste « Saint-Cyr plurielle »